



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 05 JUILLET 2017

Délibération N° B 17/067

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
CONVENTION D'ETUDE**

**PLOMBIERES-LES-BAINS – Revitalisation du centre-bourg – E
P09EB80H004**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

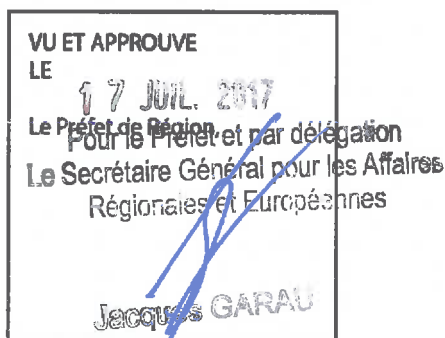
Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la commune de Plombières-les-Bains et la communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude globale sur le fonctionnement du centre-bourg de Plombières-les-Bains,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 100 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL, 10% par la commune de Plombières-les-Bains et 10% par la communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Plombières-les-Bains et la communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER